

Dangereuse victoire pour les banques

Publié le 28 juillet 2010 08h30

La tendance du jour - **La sortie de crise est pavée d'obstacles réglementaires, mais les banques françaises s'en sortent plutôt bien.** Certaines que leur modèle de banque universelle est la panacée, elles ont réussi à convaincre le Comité de Bâle d'adapter sa future réglementation prudentielle dite Bâle III, afin de prendre en compte leurs revendications. Un beau succès des lobbies pour peu qu'il ne se transforme pas en victoire à la Pyrrhus.

A court terme, en tout cas, les faits sont là. **Le compartiment des bancaires cotées à Paris a regagné hier plus de 7 %.**

Plus que le résultat positif des tests de résistance, c'est bien la décision lundi soir du Comité de Bâle, de faire « profil bas » sur Bâle III, sous prétexte d'éviter un nouveau resserrement du crédit qui explique ce retour en grâce.

Pour **Christophe Nijdam, analyste financier chez Alphavalue**, la réforme Bâle III destinée à brider les moteurs bancaires et à éviter de nouveaux carambolages financiers, "est même carrément *enterrée*". Gouverneurs de banques centrales et régulateurs ont renoncé à suivre la ligne dure du projet initial qui aurait pénalisé sévèrement les fonds propres des mutualistes et des bancassureurs franco-belges. Ils repoussent aussi à 2017-2018, l'obligation de respecter un ratio de levier destiné à limiter l'endettement des banques à 33 fois leurs fonds propres, lequel aurait à court terme obligé les françaises à dégonfler leurs bilans.

Enfin, **il faudra également attendre 2018 pour que le nouveau ratio de liquidité à un an de Bâle III devienne contraignant.** Une décision qui fait non seulement l'affaire des banques mais aussi probablement de la plupart des Etats Européens qui ont besoin d'emprunter pour boucler leur budget.

Ce ratio aurait pu en effet dissuader certains établissements de financer exagérément avec des protections dont l'efficacité reste à prouver, des actifs longs et apparemment bien rémunérés - des obligations d'Etat des PIGS par exemple - par des ressources à court terme, instables mais bon marché. Une activité très rémunératrice pour les banques mais dangereuse si les taux courts remontent. Et comme le constate Christophe Nijdam « *2018 c'est loin, si l'on considère qu'en l'espace de deux ans, nous venons déjà de vivre deux crises de liquidité bancaire* ».

LesEchos.fr